



ECOWAS REGIONAL COMPETITION AUTHORITY
AUTORITÉ RÉGIONALE DE LA CONCURRENCE DE LA CEDEAO
AUTORIDADE RÉGIONAL DA CONCORRÊNCIA DA CEDEAO

OIC Highway
Bijilo, The Gambia
P.O Box 4470
(+220)2330006/3486966

CONFÉRENCE ANNUELLE INAUGURALE DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE LA CONCURRENCE DE LA CEDEAO (ARCC)

THÈME

Politique de la concurrence et intégration des marchés dans la CEDEAO : enjeux, défis et opportunités

APPEL À COMMUNICATIONS

Contexte

L'intégration économique régionale est l'un des principaux moteurs de la transformation économique, de l'industrialisation et du développement durable en Afrique de l'Ouest. Dans une économie de plus en plus mondialisée et numérisée, une politique de la concurrence efficace est essentielle pour garantir le bon fonctionnement des marchés, promouvoir l'innovation et l'investissement, renforcer le bien-être des consommateurs et soutenir une croissance inclusive.

Conscient de ces enjeux, la CEDEAO a mis en place un cadre régional de la concurrence et opérationnalisé l'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO (ARCC) en 2019. Depuis lors, l'ARCC a réalisé des progrès dans le développement des outils de mise en œuvre, l'examen des concentrations transfrontalières, l'appui aux États membres pour renforcer leurs régimes nationaux de concurrence, la promotion de la coopération entre autorités de concurrence, la conduite d'études de marché et la sensibilisation aux principes de la concurrence à travers la région.

Malgré ces avancées, des défis importants subsistent. Il s'agit notamment de la fragmentation des marchés, de la divergence des cadres juridiques, de la capacité institutionnelle limitée dans certains États membres, du niveau élevé d'informalité, de la concentration de marché dans des secteurs clés et de la complexité émergente liée aux marchés numériques, à la gouvernance des données et à l'intelligence artificielle. À cela s'ajoute la coordination entre les régimes de concurrence régional, national et continental — y compris dans le cadre du Protocole sur la concurrence de la ZLECAf — qui continue de soulever d'importantes questions de mise en œuvre.

Dans ce contexte, la question centrale de politique publique est de savoir comment renforcer la politique de la concurrence afin de mieux soutenir l'intégration des marchés, l'investissement, l'innovation, la compétitivité et le développement inclusif au sein de la CEDEAO.

La Conférence annuelle inaugurale de l'ARCC offre ainsi une plateforme de dialogue entre décideurs publics, régulateurs, autorités de concurrence, universitaires, praticiens du droit et partenaires au développement. L'Appel à communications qui l'accompagne vise à produire une recherche et une analyse de politique publique fondées sur des données probantes, afin d'éclairer les débats et de renforcer la politique régionale de la concurrence et son application.

Dans le cadre de la Conférence, l'ARCC invite les universitaires, économistes, régulateurs, praticiens du droit, magistrats, décideurs publics, chercheurs, partenaires au développement et professionnels de la concurrence à soumettre des résumés et des communications en lien avec le thème de la Conférence.

Les axes prioritaires comprennent :

A. Renforcement institutionnel et gouvernance

- Opérationnalisation et modernisation du droit de la concurrence de la CEDEAO
- Renforcement institutionnel de l'ARCC et des autorités nationales de concurrence (ANC)
- Indépendance et autonomie des autorités de concurrence
- Réformes législatives et efficacité de la mise en œuvre
- Renforcement des capacités et assistance technique

B. Harmonisation et coopération

- Alignement des législations nationales sur les règles de concurrence de la CEDEAO
- Coopération transfrontalière et partage d'informations
- Relations entre l'ARCC, l'UEMOA, le COMESA, l'EAC et la ZLECAf
- Conflits de compétence et conflits de lois
- Expériences comparées d'autres régimes régionaux de concurrence

C. Secteurs stratégiques et régulation des marchés

- Concurrence dans les télécommunications, l'énergie, les transports et l'agro-industrie
- Politique industrielle, durabilité et entreprises publiques
- Concentration des marchés et barrières à l'entrée
- Concurrence et promotion de l'investissement

D. Concurrence et transformation économique

- Chaînes de valeur régionales et commerce intra-CEDEAO
- Innovation et productivité
- Inclusion économique et bien-être des consommateurs

E. Marchés numériques et enjeux émergents de concurrence

- Régulation des plateformes numériques et des contrôleurs d'accès (gatekeepers)
- Intelligence artificielle et droit de la concurrence
- Enquêtes sur les marchés numériques
- Gouvernance des données et pouvoir de marché
- Collusion algorithmique
- Enseignements tirés de la pratique internationale

F. Marchés informels et dynamisme des marchés

- Politique de la concurrence et informalité
- Développement et formalisation des PME
- Transparence des marchés et collecte de données

Modalités de soumission

Résumés

- 500 mots maximum
- Français, anglais ou portugais

Communications complètes

- Entre 6 000 et 10 000 mots

Calendrier

- Ouverture de l'appel à résumés : 25 juin
- Date limite de soumission des résumés : 15 juillet
- Notification d'acceptation des résumés : 17 juillet
- Date limite de soumission des communications complètes : 14 août
- Soumission par courriel : annualconf@erca-arcc.org

Informations sur les auteurs

- Nom(s)
- Affiliation institutionnelle
- Coordonnées de contact
- Courte notice biographique (200 mots maximum)

Les communications retenues pourront être présentées lors des séances plénières, des panels thématiques, des tables rondes de politique publique et des sessions parallèles, et pourront être prises en compte pour publication dans les actes de la Conférence ou dans les produits de connaissance de l'ARCC.

Renseignements

Toute demande de renseignements peut être adressée au Président de la Conférence :

Dr Simeon KOFFI, par courriel : annualconf@erca-arcc.org